

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction de la gestion
du personnel

Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique
et administratif
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 29138 du 25 mars 2011 portant nomination au grade de maréchal des logis
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale**

NOR : IOCJ1108010S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2010 fixant les conditions requises pour l'attribution des brevets prévus à l'article 7 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 93516 GEND/EG ROCHEFORT/BRH du 28 septembre 2010 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 26382 GEND/CEGN/BOP-PL du 18 mars 2011 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale – spécialité « affaires immobilières »,

Décide :

Les brigadiers-chefs de la spécialité « affaires immobilières » dont le nom figure ci-après sont nommés à compter du 1^{er} mars 2011 au grade de maréchal des logis :

Chauvel Pierre	Nigend : 323 061	Numéro de livret de solde : 8 093 286
David Frédéric	Nigend : 315 874	Numéro de livret de solde : 8 092 488
Hermant Delphine	Nigend : 323 073	Numéro de livret de solde : 8 093 299
Janquin Hélène	Nigend : 306 203	Numéro de livret de solde : 8 104 130
Paon Angélique	Nigend : 205 430	Numéro de livret de solde : 8 093 314
Pasquier Fanny	Nigend : 323 078	Numéro de livret de solde : 8 093 303
Placidi Angélique	Nigend : 323 083	Numéro de livret de solde : 8 093 307
Portello Estelle	Nigend : 323 084	Numéro de livret de solde : 8 093 308
Rilos Clarisse	Nigend : 323 085	Numéro de livret de solde : 8 093 309
Viale Gregory	Nigend : 315 909	Numéro de livret de solde : 8 092 511

Fait le 25 mars 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le colonel,
sous-directeur de la gestion du personnel,
J. RIBAUD